



- On est conscient de l'outil essentiel qu'elle (la famille) constitue dans le cadre de l'obtention du bien commun et en particulier dans le cadre national en ce qui me concerne. Un outil d'éducation et de transmission c'est surtout c'est la cellule où a lieu (et c'est assez exceptionnel dans la marchandisation de la société actuelle) les liens altruistes contre les liens marchands qui aujourd'hui régissent l'essentiel de la société.
- c'est une famille construite sur l'altérité homme femme sur l'union homme femme même s'il y a aujourd'hui des familles éclatées mais ça n'empêche pas de conserver ce noyau dur qui part évidemment de l'union d'un homme et d'un femme.
- Je ne comprends pas comment l'état peut chercher sciemment à priver un enfant d'un père ou d'une mère
- les familles devraient être libres d'organiser ces congés et plus largement l'éducation comme elles le souhaitent
- On souhaiterait mettre en place une bourse au mérite régionale.
- On aide souvent beaucoup plus les jeunes, les personnes âgées, les chômeurs, on oublie souvent les personnes qui travaillent et les familles nombreuses.
- Il existe déjà des tarifs préférentiels qui sont accrochés à la carte famille nombreuse
- Commission ? Non parce que pour le coup ça relèverait plus du gadget, (...) il vaut mieux s'atteler à porter cette vision dans chaque commission existante
- Il est normal qu'il n'y ait pas un traitement équivalent entre l'école publique et l'école privée
- Je pense aussi aux 200 000 euros chaque année qui sont accordés aux plannings familiaux, choses dont on sait que ce sont des associations très politisées.
- Le refus évidemment de subventionner des associations communautaristes (...) mais aussi des associations telles que la LGBT dont je condamne fermement l'idéologie et il est pas question de leur verser un sou évidemment devant la région.
- Vous supprimeriez la subvention au planning familial ? Oui absolument
- Donc votre position à vous c'est l'abrogation pure et simple de la loi Taubira et de tous ses articles ? Absolument
- Je considère qu'aujourd'hui cette loi est une façon de déstructurer l'approche de la famille et en particulier la filiation et je ne tolère pas que l'Etat puisse organiser la privation d'un père ou d'une mère à l'égard d'un enfant orphelin et j'abrogerai cette loi immorale si nous sommes aux affaires